

Désignation d'une personne déléguée en remplacement au Bureau des délégués (article 34 c) des Constitutions et règlements de L'APL)

Nom de l'école ou du centre

Nom de la personne déléguée absente

Nom de la personne déléguée en remplacement

☐ pour tous les Bureaux de délégués à venir

☐ pour le ou les Bureaux de délégués suivants : _____

Date de l'assemblée générale : _____

Proposé par

appuyé par

Vote : ☐ à l'unanimité

☐ à majorité

Faire parvenir à L'APL par courriel à z27_lignery@aplcsq.net